

Saïd BENABDALLAH

# LA JUSTICE DU F.L.N.

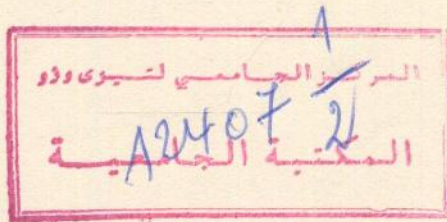
pendant la Guerre de Libération



Saïd BENABDELLAH

Dr M2 (19)

LA JUSTICE DU F.L.N.  
PENDANT LA LUTTE  
DE  
LIBERATION



Société Nationale  
d'Édition et de Diffusion  
Alger

## TABLE DES MATIERES

Introduction .....	13
CHAPITRE PREMIER	
RAPPEL HISTORIQUE .....	17
I) La justice en Algérie avant 1830 .....	17
II) L'œuvre de l'émir Abdelkader en matière de justice .....	18
III) La justice coloniale française .....	19
CHAPITRE II	
CARACTERE QUI A RENDU NECESSAIRE LA JUSTICE DU F.L.N. ....	33
I) <i>Aspect général de la justice et ses conceptions révolutionnaires</i> .....	33
a) La justice: une affirmation positive de la révolution .....	34
b) La justice: ultime étape de la révolution .....	35
II) <i>Motivation de la création de la justice</i> .....	37
a) La justice: attribut de la souveraineté nationale .....	37
b) La justice facilite l'organisation des rapports sociaux .....	39
III) <i>La justice en tant que structure égalitaire</i> .....	42
a) La justice égale pour tous .....	42
b) Le rapprochement de la justice au justiciable .....	46
IV) <i>La justice en tant que moyen de lutte</i> .....	48
a) La justice: une unité de combat .....	49
b) Le démantèlement de l'appareil politico-administratif colonial .....	52
CHAPITRE III	
EVOLUTION ET FONDEMENT DE LA JUSTICE DU F.L.N. ....	59
I) <i>L'évolution du système judiciaire du F.L.N.</i> .....	59
a) Au niveau de l'idéologie .....	60
b) Au niveau des structures .....	60
c) Au niveau des hommes .....	60

II) <i>Fondement de la justice</i> .....	62
a) La justice fondée sur l'ordre révolutionnaire .....	62
- Les Dix Commandements .....	64
- Les circulaires de la Révolution .....	65
- Les fautes simples .....	65
- Les fautes graves .....	67
- Les fautes très graves .....	68
- La plate-forme de la Soummam .....	71
b) La justice du F.L.N. fondée sur le droit musulman .....	72
- Rôle de la religion dans la justice du F.L.N. ....	72

#### CHAPITRE IV

ORGANISATION ET COMPETENCE DES JURIDICTIONS .....	77
I) <i>La justice civile</i> .....	78
a) L'organisation de la justice civile en Algérie .....	78
b) L'organisation de la justice civile à l'extérieur du pays .....	81
II) <i>Le rôle du juge dans l'application de la justice civile</i> .....	82
a) Caractère religieux de la fonction du juge .....	83
b) Procédure et marche du procès .....	86
III) <i>La justice pénale</i> .....	90
a) La justice pénale du F.L.N.-A.L.N. à l'intérieur du pays .....	92
1) Composition du tribunal pour juger les civils .....	93
2) Composition du tribunal pour juger les membres de l'A.L.N. ....	94
b) Les juridictions pénales à l'extérieur du pays .....	95
1) Les tribunaux régionaux .....	95
2) Le tribunal révolutionnaire .....	96
- Composition du tribunal révolutionnaire .....	97
- La chambre d'instruction .....	97
- Le président du tribunal .....	98
- Les services de greffe .....	98
- La défense .....	98
- Le jugement .....	99
c) L'exécution des jugements .....	100
- Les moyens d'exécution .....	100
- Les agents d'exécution .....	100
- Le fidaï agent d'exécution .....	101

#### CHAPITRE V

LE CONTROLE DE LA JUSTICE DU F.L.N.-A.L.N. ....	103
Contrôle hiérarchique .....	103
- Contrôle par le peuple .....	103

CONCLUSION .....	105
- Abréviations .....	109
- Bibliographie .....	111
- Annexes .....	113



*SAID BENABDELLAH, âgé de 48 ans, est né à El Bordj wilaya de Mascara. Il a milité très jeune pour la cause nationale. Il a rejoint le maquis en 1955 où il assura les fonctions de responsable politico-militaire (blessé deux fois).*

*A l'indépendance il exerça de hautes fonctions au niveau de l'Etat et du Parti, actuellement il est conseiller à la cour suprême.*

*SAID BENABDELLAH est licencié en droit et diplômé de l'institut des sciences politiques. Spécialiste de criminologie et du droit humanitaire, il participe comme expert à nombreux congrès sur invitation des organisations internationales notamment par l'O.N.U.*

Répondant à l'appel national, celui de s'intéresser à l'étude et à l'écriture de l'histoire de la révolution par ceux qui l'ont vécue, SAID BENABDELLAH, juriste et ancien maquisard, après avoir écrit beaucoup de récits sur les batailles, voilà qu'il nous présente un des aspects de la guerre de libération au moment où le peuple algérien était soumis à deux justices contradictoires: la justice coloniale et la justice du F.L.N.

La justice du F.L.N. est devenue un refuge social restituant au peuple une grande partie de ce dont il était privé du fait de la colonisation; de ce fait a-t-elle toujours été considérée, tout au long de la lutte, comme une fonction politico juridique dans laquelle s'exerçait la souveraineté nationale.

Il était dès lors évident que l'Etat algérien, recouvrant son indépendance se dôtait d'institutions judiciaires conformes aux aspirations et aux idéaux qui ont animé les artisans de la lutte de libération.

MAQUETTE: A. BOUVIER-DASSI

Prix : 28, 40 D.A.